

Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet EARL POUILLAS sur la commune principale de l'AIOT Chemin Mabelle 64350 Lasserre.

La référence de votre dossier est A-2-X8AWH2FQV et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 12/12/2022 à 11h22 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- [REDACTED] (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- [REDACTED] (pour rappel, déclarant)
- [REDACTED] (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur **Service-public.fr**

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **50033047700034**

Organisme : **BARUS ELEVAGE CONSEIL**

Nom : **BARUS**

Prénom : **Cathy**

Fonction : **Directrice**

Adresse électronique : [REDACTED]r

Téléphone portable : [REDACTED]

Personne morale

N° SIRET **80288379300019**

Raison sociale **EARL POUILLAS**

Forme juridique **Exploitation agricole à responsabilité limitée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

1 CHE MABELE

LASSERRE

64350 LASSERRE

Signataire

Nom : **PILO**

Prénom : **Jonathan**

Qualité : **gérant EARL POUILLAS**

Adresse électronique : [REDACTED]

Téléphone portabl [REDACTED]

Référent

Nom : **BARUS**

Prénom : **Cathy**

Fonction : **Directrice**

Adresse électronique : [REDACTED]

Téléphone portable : [REDACTED]

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : [REDACTED]

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **EARL POUILLAS**

Description des activités :

Un dossier va être transmis au service des Installations classées. J'ai l'honneur de demander une régularisation pour un élevage de 85 vaches laitières et les génisses de renouvellement sur la commune de LASSERRE avec un projet d'extension à 120 vaches laitières. Les bâtiments d'élevage vont être réorganisés pour d'une part, loger les animaux sur aire paillée et d'autre part pour réaliser la mise aux normes des bâtiments et ouvrages de stockage (Dépôt d'une demande de permis de construire en parallèle). Nous demandons une dérogation de distance à moins de 100 m d'habitations de tiers. Le dossier présenté (et qui sera fourni aux services des Installations Classées) décrit les mesures qui seront mises en place pour modifier les effets de notre élevage sur l'environnement naturel et humain et limiter les impacts après réalisation de notre projet. Les bâtiments se situent sur la commune de LASSERRE, section A3, parcelles n° 673, 674, 689 et 691.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **Chemin Mabelle 64350 Lasserre**

X : 450663

Y : 6273169

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2101	2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 120 u	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **5585**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduelles issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

Le projet consiste à construire un bâtiment essentiellement sur litière accumulée malaxée pour la partie couchage (85% de la surface) et comprenant une zone d'alimentation raclée. Les effluents à épandre ont deux origine : - Fumier très compact de litière accumulée de plus de 2 mois stocké au champ - Effluents liquides stockés dans la fosse à lisier en projet et comprenant :eaux vertes, eaux blanches, lisier raclé de la zone d'exercice et d'alimentation, eaux pluviales cumulées dans la fosse

Pacage	Nom exploitant	Numéro îlot
064176105	EARL POUILLAS	tous
064180498	EARL HAGET	tous

Surface totale du plan d'épandage (en ha) **122,83**

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **11087**

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **4438**

A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **6649**

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **11087**

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) **5**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Les cadavres seront mis en attente sur une plateforme, située près de la fosse à lisier (n°17), et couverts par une coque rigide. Cette zone sera clairement identifiée et accessible par le camion d'enlèvement. Les animaux morts sont enlevés à la demande sous 48 heures par la société d'équarrissage ATEMAX Sud-Ouest à PASSAGE d'AGEN (47) selon les modalités prévues par le Code Rural. - le lisier sera épandu avec une tonne à lisier de 11 m³ équipée d'un enfouisseur à plus de 35 m des ruisseaux , il n'y aura donc pas de ruissellement vers les cours d'eau. - le fumier sera épandu avec un épandeur à fumier et enfoui dans les 24 heures sauf sur les prairies,

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisez : - Réserve sur le site : 50 m³ / heure x 2 heures = 100 m³ d'eau à stocker sur le site.

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Après consultation du SDIS , le débit vérifié du poteau incendie situé à 1,09 km est de 98 m³ /heure (débit à 1 bar de 70 m³ / heure). Le besoin en eau pour la défense incendie est estimé sur la base d'une ressource en eau disponible pendant 2 heures de 120 m³ / heure : - Poteau référencé PEI numéro 1 - Lotissement Ligault : 70 m³ /heure - Réserve sur le site : 50 m³ / heure x 2 heures = 100 m³ d'eau à stocker sur le site.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **OUI**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

Mandat.PDF

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

Plan situation_1-2500.PDF

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

plan de masse_1-500.pdf

Modification des prescriptions applicables :

dde déro.pdf